

La solidarité internationale en Grand Est

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

60

volontaires étaient en mission VSI

64

jeunes répartis sur **9 projets** sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

1 827

jeunes répartis sur **20 projet** ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

6

postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à

155 400 €



#6

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN GRAND EST

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

CONTACTS

ASSOCIATION AUDACE'S
Gaétan VECCHIO
audacesadministratif@wanadoo.fr

MJC CENTRE SOCIAL DE BOLLWILLER
Robert RICCIUTI
direction@mjc-bollwiller.fr

DRAJES GRAND EST
Élodie ZEGMOUT
ce.drajes-fonjep@ac-nancy-metz.fr

GRAND EST SOLIDARITÉS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT (GESCOD)
Marion CLASQUIN
marion.clasquin@gescod.org

FONJEP

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
Grand Est

ÉDITO

Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de notre présence et de notre impact au niveau local. Nous sommes fiers du partenariat étroit entre le Fonjep, représenté par son délégué régional et son suppléant, et la DRAJES, collaboration essentielle à la réussite de nos actions régionales.

En Grand Est, 423 associations bénéficient de 767,5 postes Fonjep. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets. L'activité des postes Fonjep encourage des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole.

Ce baromètre, renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre notre volonté partagée à soutenir la jeunesse et l'éducation populaire à l'échelle locale et au-delà.

Continuons à œuvrer main dans la main pour soutenir le développement de nos associations et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.



Gaétan VECCHIO
Délégué régional



Robert RICCIUTI
Suppléant



Élodie ZEGMOUT
Correspondante Fonjep au sein de la DRAJES



Les associations bénéficiaires en Grand Est

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

423 associations

Nombre de postes Fonjep :

767,5 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

775 salariés*

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

505 435 €**

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

5 814 454,79 €***

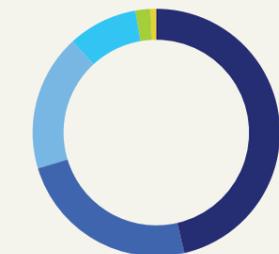
** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

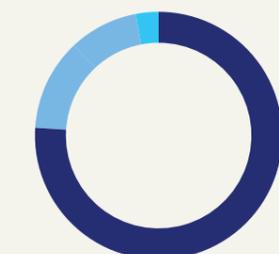
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
08 - Ardennes	36	52,5	376 110	63 190,58
10 - Aube	30	42	299 836	0
51 - Marne	38	79	561 322	71 740,37
52 - Haute Marne	15	29	207 756	57 477
54 - Meurthe et Moselle	74	119,5	841 173	0
55 - Meuse	32	56	396 550	0
57 - Moselle	79	120,5	854 307	0
67 - Bas-Rhin	70	128,5	911 448	0
68 - Haut-Rhin	49	86,5	616 104	0
88 - Vosges	30	54	379 692	177 748,84
TOTAL GÉNÉRAL	453	767,5	5 444 298	370 156,79

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	356
MENJ / DJEPVA / FJ	184
ANCT	137
MSS / DGCS	70
MENJ / DJEPVA / CRIB	15
MEAE / AFD	6

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	76
Tête de réseau départementale	12
Association ou tête de réseau régionale	9
Association ou tête de réseau nationale	3

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUIDEASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Grand Est

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

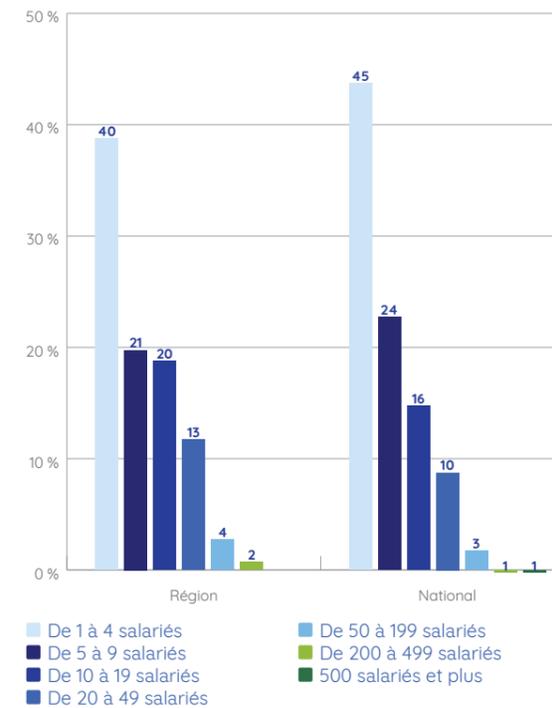


Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	Régional	National
Total	22 813	1 002 360
Moyen	54	180
Médian	23	20

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	Régional	National
Total	5 979	117 866
Moyen	14	21
Médian	2	2

■ Régional ■ National

Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	2,60
NATIONALE	2,84
INTERRÉGIONALE	1,42
RÉGIONALE	15,60
DÉPARTEMENTALE	28,37
INTERCOMMUNALE	22,93
COMMUNALE	13,48
QUARTIER	8,75
AUTRE	3,07

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
PUBLIC SPÉCIFIQUE	46,80
TOUT PUBLIC	35,48
JEUNES (16-24 ANS)	6,75
ADULTES (25-65 ANS)	5,18
ENFANTS (6-15 ANS)	4,84
FAMILLES	0,46
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	0,43
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	0,04
PERSONNES HANDICAPÉES	0,03

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	12 903 dont Fonjep 767 231 329 dont Fonjep 9 078
Nombre de postes moyen	31,42
Nombre de postes médian	9,7

■ Régional ■ National

Les 423 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 12 903 salariés, 22 813 bénévoles, et 5 979 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins un bac plus 2 dans 75 % des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de 3 252 euros bruts : la subvention Fonjep pèse à hauteur de 18 % d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 14 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 38 ■ 36

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 4 ■ 3

